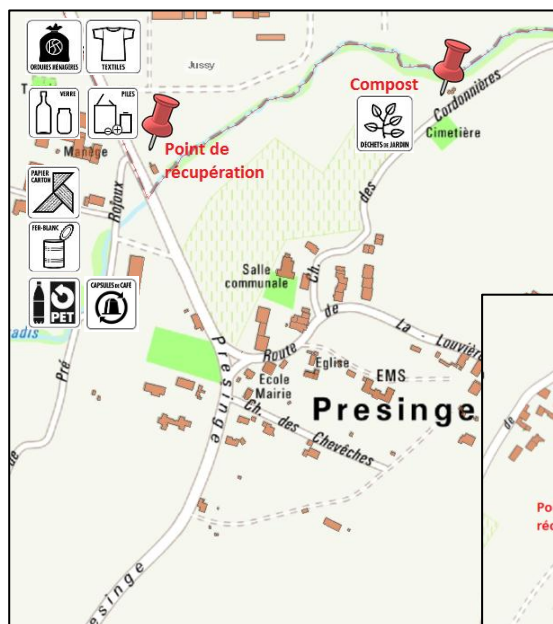




Commune de Presinge

Gestion des déchets



La commune de Presinge effectue le tri des déchets. Les ordures ménagères, la ferraille et les encombrants sont levés porte-à-porte. Les autres déchets sont à apporter au point de récupération à la route de Presinge, en face du Poney-Club, ou sur le parking de Cara, ou dans les espaces de récupération cantonaux (ESREC).

En cas de questions, appeler la Mairie au 022.759.12.52

1. ESREC des Chânants

Chemin des Chânants
1293 Bellevue

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi : 9h30 17h00
Fermé dimanche et jours fériés.

2. ESREC du Site de Châtillon

Route d'Aire-la-Ville
1233 Bernex

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi - dimanche : 9h30 17h00



3. ESREC de la Praille

Avenue de la Praille 47
1227 Carouge

Lundi - vendredi : 14h30 19h30
Samedi - dimanche : 9h30 17h00



Ordures ménagères

Levée le mardi matin dès 7h00. Entreprise Pradervand (tél. 022.752.21.01) + point de récupération.



Verre

Bouteilles, flacons, bocaux. Les verres doivent être exempts de fermetures métalliques, en liège plastique ou caoutchouc. Sont à exclure : les verres à vitres, miroirs, ampoules électriques, faïence, céramique, porcelaine, etc. à éliminer avec les ordures ménagères ou dans les espaces de récupération.

Point de récupération et parking de Cara



Papier

Tous les types de papier et carton peuvent être récupérés. Les cartons doivent être pliés et introduits dans les containers ad hoc.

Point de récupération et parking de Cara



Fer blanc, Alu

Canettes, feuilles de ménage, tubes de mayonnaise et de dentifrice, barquettes, etc. Non recyclables : briques de lait et thé froid.

Point de récupération



PET

Seules les bouteilles pour boissons sont recyclables. Il est très important d'éviter tout mélange entre le PET et d'autres plastiques (le signe PET apparaît sur les bouteilles recyclables). Les bouteilles ayant contenu du shampoing, de l'huile, du vinaigre ne sont pas recyclables.

Point de récupération et parking de Cara



Ferraille Déchets encombrants

Collecte porte-à-porte, le premier mercredi des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre, dès 6h00.



Huiles minérales et végétales

Récupération : ordures ménagères ou espaces de récupération

Elimination dans une bouteille plastique fermée placée dans les ordures ménagères. Maximum un litre par sac. Ne jamais jeter dans l'évier ou les WC.



Déchets de jardin

Privilégiez le compost chez vous. A défaut, déposez vos déchets verts dans la benne à cet effet après le cimetière.



Capsules Nespresso®

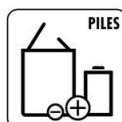
Seules les capsules Nespresso® sont récupérées. Toutes les autres marques sont à éliminer avec les ordures ménagères.

Point de récupération



Textiles

« Boîte à fringues » au point de récupération



Piles

Toutes les catégories de piles sans exceptions. En aucun cas, ne les jeter dans la nature ou dans les poubelles.

Point de récupération

Encres d'imprimantes

Pas de récupération sur la commune.

A ramener aux points de vente.

Matériel électronique (ordinateurs, télévisions, électroménager, etc.)

A ramener aux points de vente ou dans les espaces de récupération. On peut aussi amener ces appareils à l'association Réalise à la rue Viguet 8 aux Acacias.

Réfrigérateurs et congélateurs

Retour gratuit aux points de vente, dans le cadre de la taxe anticipée de recyclage (TAR).

Batterie de voiture

A ramener dans les garages ou dans les espaces de récupération.

Médicaments

A ramener dans les pharmacies.

Quelques sites internet utiles :

Guide des déchets ménagers (Etat de Genève) : www.etat.geneve.ch/dt/dechets/accueil.html

Réalise, récupération d'ordinateurs par une entreprise d'insertion : www.realise.ch